

## BIENVENUE À

Nathalie BOTTO au service Vie Scolaire.

Nathalie est mère de famille de 4 enfants, domiciliée à Gilly. Elle possède une expérience professionnelle variée en tant qu'employée dans le secteur des services (hôtellerie, entretien) et plus récemment en collectivité à Faverges.

Nathalie s'occupe du portage des repas de la commune et assure aussi la garderie et la propreté des locaux communaux.

## À NOTER

La présidence de l'association A.C.C.A Chasse est désormais assurée par **Pierre MÉNARD** et celle du Sou des Ecoles par **Bénédicte DARCOURT**.

## ANIMATIONS ET CÉRÉMONIES

<b>JUIN</b>	• Fête du Village, le 28 juin
<b>JUILLET</b>	• Fête Nationale du 14 Juillet (rassemblement et apéritif champêtre).
<b>JUILLET/AOÛT</b>	• Animation Jeunes
<b>SEPTEMBRE</b>	• Journée du patrimoine (visite des demeures remarquables) le 13 septembre
<b>OCTOBRE</b>	• Repas des aînés de la commune, le 25 octobre
<b>NOVEMBRE</b>	• Commémoration du 11 novembre 1918. • Repas des anciens Combattants. • Bal Folk, le 15 novembre • Concert de la Sainte Cécile, le 23 novembre (Chorale et Harmonie) • Soirée du Sou des Ecoles, le 29 novembre
<b>DÉCEMBRE</b>	• Concours des Maisons Fleuries, le 5 décembre (remise des prix)

## SLALOMIALES

Notre commune a été dignement représentée aux 14<sup>èmes</sup> slalomiales de ski par notre Responsable des Services Techniques.

Félicitations à Maurice Romanet qui est monté sur la 2<sup>ème</sup> marche du podium dans sa catégorie et s'est positionné 8<sup>ème</sup> au classement général de cette course qui s'est déroulé dans les Vosges à la Bresse.

## PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, la mairie recense les populations à risques (personnes âgées et/ou handicapées isolées). Un registre d'inscription est à disposition jusqu'au 30 août 2008 pour les personnes souhaitant être référencées et bénéficier d'un suivi.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme lors de la séance de Conseil Municipal du 13 décembre 2007, l'enquête publique aura lieu du 16 juin 2008 au 24 juillet 2008.

M. Boitte est le Commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif pour suivre le dossier et rédiger un rapport. Les documents de l'enquête publique sont consultables en Mairie aux horaires d'ouverture le matin de 9h à 12h et l'après midi de 14h à 18h, les lundis, mardis, mercredis et vendredis ; le jeudi de 14h à 18h.

Un registre sera tenu à disposition du public pour y consigner remarques et observations diverses. M. Boitte recevra le public les jours suivants :

- **jeudi 19 juin 2008 de 15h à 18h**
- **mardi 1<sup>er</sup> juillet 2008 de 9h à 12h**
- **jeudi 24 juillet 2008 de 15h à 18h**
- **jeudi 26 juin 2008 de 15h à 18h**
- **mardi 8 juillet 2008 de 9h à 12h**

**MAIRIE** : Ouverture du lundi au vendredi 9h/12h - 14h/18h - Accueil du public fermé le jeudi matin.  
Tél. 04 79 32 04 07 - Fax : 04 79 37 08 07 - E-mail : mairie@gilly.fr

## DES NOUVELLES DU PROJET D'ANIMATION JEUNES INTERCOMMUNALE

La réflexion a repris avec les nouvelles équipes municipales de Gilly et Grignon, issues des élections du mois de mars.

Les deux communes ont affirmé leur volonté de poursuivre et réaliser ensemble la mise en place d'une animation conjointe selon le diagnostic et les pistes de travail élaborées lors du précédent mandat. Afin de ne pas négliger d'éventuelles opportunités qui pourraient voir le jour et compte tenu des diverses hypothèses mises en évidence lors des dernières réunions, il est décidé de maintenir (et améliorer pour Gilly) les animations existantes tout en continuant la recherche d'une animation durable et pérenne. C'est dans cet esprit que les deux communes ont décidé de se rencontrer à nouveau et régulièrement afin de poursuivre le travail engagé.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2008

Les personnes désireuses de participer au concours des maisons fleuries 2008, doivent s'inscrire au secrétariat de mairie **au plus tard le 11 juillet 2008** en précisant s'ils sont également candidats au concours départemental. Un jury arpentera les rues du village à la découverte des fleurissements proposés le **samedi 26 juillet au matin**.

Rappelons à cette occasion que l'originalité, la nouveauté, la diversité et la qualité environnementale sont parmi les critères les plus considérés. Souhaitons que la météo soit favorable à nos fleurs et plantes diverses.

## NETTOYAGE DES BERGES

C'est une tradition depuis de nombreuses années ; les chasseurs et les pompiers locaux, aidés par des conseillers municipaux, procèdent au nettoyage de la rive gauche de la commune. C'est un gros travail de ramassage de tous les déchets, détritus et encombrants abandonnés volontairement dans les bois et sur les berges de l'Isère... De plus à proximité de la déchetterie !

Même si les participants à cette opération, effectuent ce travail avec dévouement et abnégation, il va de soi que c'est avec consternation qu'ils ont constaté ce dimanche d'avril 2008, en remplissant quatre camions, que d'année en année le volume ramassé ne diminue pas et que les encombrants (appareils ménagers, téléviseurs, mobylettes...) sont toujours d'actualité !

## TÉLÉALERTE

La commune de Gilly instaure un dispositif de téléalerte pour prévenir et donner des consignes par téléphone aux populations susceptibles d'être impactées par une catastrophe naturelle ou technologique (crue, rupture de barrages, transport de matières dangereuses).

Les personnes souhaitant bénéficier de ce service peuvent s'inscrire en mairie pour figurer sur le listing des contacts (téléphones domicile, professionnel, mobile, E. mail...).

# Les Brèves de Gilly-sur-Isère



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 7 - Juin 2008

Site Internet : [www.gilly.fr](http://www.gilly.fr)

## BUDGET PRIMITIF 2008 BUDGET PRIMITIF 2008 BUDGET

Le budget primitif de la Commune voté le 14 février 2008 s'équilibre en recettes et en dépenses à **3 239 442 €** pour la section de fonctionnement et à **3 382 087 €** pour la section d'investissement. Les principaux objectifs de budget s'établissent comme suit :

### MAINTENIR LES TAUX D'IMPOSITION

Cette année encore, les taux d'imposition des impôts locaux n'ont pas été augmentés. La seule évolution sur la feuille d'imposition des contribuables sera donc imputable à la réévaluation forfaitaire des bases locatives de 1,8 % décidée par le Parlement lors de la loi de Finances pour 2008. Pour la commune, la progression des recettes fiscales proviendra de l'effet cumulatif de cette augmentation forfaitaire et de la création de richesse générée par les nouvelles constructions.

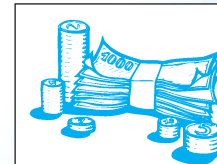
TAXES	BASES IMPOSABLES BP 2007	BASES IMPOSABLES PRÉVISIONS BP 2008	ÉVOLUTION BASES 2007/2008 en %	TAUX 2008	PRODUIT ATTENDU 2008	TAUX MOYEN COMMUNAUX 2007 AU NIVEAU	
						Départemental	National
Taxe Habitation	3 578 218 €	3 737 000 €	+4.44 %	<b>4.92</b>	183 860 €	<b>11.39 %</b>	<b>14.48 %</b>
Taxe Foncier Bâti	2 815 109 €	2 922 000 €	+3.80 %	<b>15.21</b>	444 436 €	<b>19.74 %</b>	<b>18.60 %</b>
Taxe Foncier Non Bâti	17 567 €	16 800 €	-4.37 %	<b>91.61</b>	15 390 €	<b>87.19 %</b>	<b>44.43 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 410 894 €</b>	<b>6 675 800 €</b>			<b>643 687 €</b>		

### ÉPARGNER POUR MIEUX INVESTIR

Le budget 2008 dégage un "autofinancement net positif" d'environ 571 000 €. La commune a souhaité disposer d'une épargne qui sera réinjectée dans les projets à réaliser tels que la maison des associations, le projet de réhabilitation-agrandissement du groupe scolaire... (voir détail ci-dessous). Pour y parvenir, elle a épargné en 2007 la somme de 635 000 € affectée directement au financement des grands projets. Un autofinancement positif est le signe d'une bonne santé financière de la commune.

Autofinancement 2007 GILLY sur ISÈRE	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate (1)
Excédent brut de fonctionnement	712	239	191
Capacité d'autofinancement = CAF	792	265	165
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	752	252	91

(1) Communes ayant une population identique



### LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2008

Maison des associations, bibliothèque.....	1 637 000 €
Fin des acquisitions foncières pour la ZAC de la Bévière.....	550 000 €
Aménagement de la ZAC de la Bévière.....	360 000 €
Investissement courant (voirie, mobilier, signalisation, matériels divers,...)	500 000 €

### STABILISER LES DÉPENSES DE GESTION

Les prévisions des dépenses de gestion restent stables par rapport à la réalisation 2007, malgré une inflation qui devrait être supérieure en 2008. Pour parvenir à ce résultat, l'effort a été porté sur les dépenses courantes (regroupements des achats, économies d'énergie...) sans toutefois remettre en cause la qualité des services offerts aux habitants.

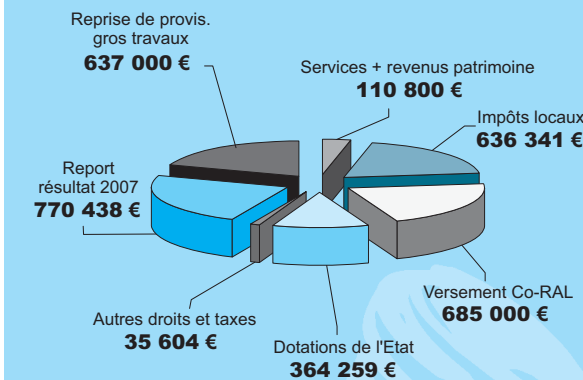
### SE DOTER D'OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

D'importants investissements sont prévus sur la Commune pour les 5 à 6 années à venir : maison des associations, bibliothèque, aménagement de la ZAC de la Bévière, agrandissement du groupe scolaire, voiries, etc....

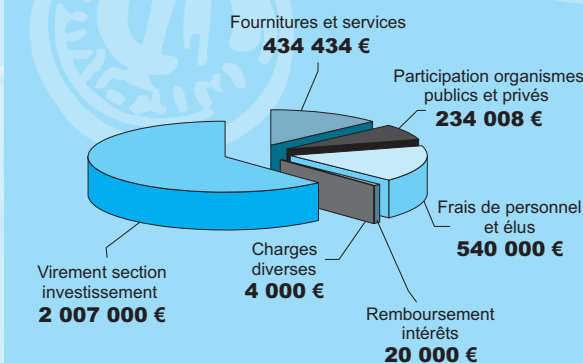
Pour permettre aux élus d'avoir une vision à long terme de l'équilibre budgétaire communal, une étude financière a été réalisée à la demande de la commune par l'ASADAC (Agence Savoyarde d'Aménagement, de Développement et d'Aide aux Collectivités). Les élus disposent ainsi d'un outil de planification pour le financement des investissements prévus au cours de ce mandat.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES 2008  
= 3 239 442 €



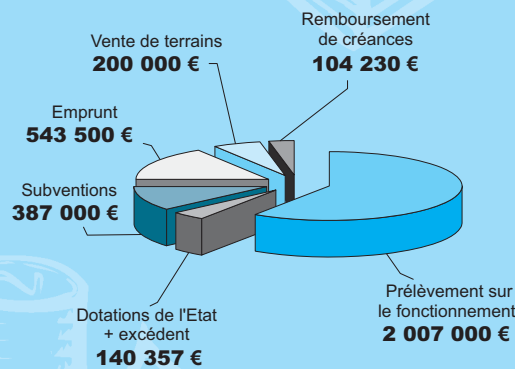
DÉPENSES 2008  
= 3 239 442 €



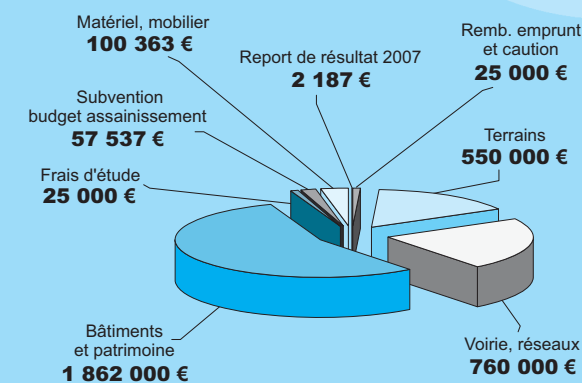
## BUDGET PRIMITIF

### SECTION D'INVESTISSEMENT

**RECETTES 2008**  
= 3 382 087 €



**DÉPENSES 2008**  
= 3 382 087 €



## TRAVAUX

### ASSAINISSEMENT À LA MONTAZ

Les travaux d'assainissement dans le secteur de La Montaz ont démarré en février 2008. Ils se répartissent de la manière suivante :

1. Une tranche ferme, en voie d'achèvement, qui consiste au raccordement du hameau de la Montaz à la station d'épuration
2. Une tranche conditionnelle prévue en septembre qui concerne les habitations entre la route de Vizeron et le chemin de La Montaz.

Le poste de refoulement sera installé dans l'été pour une mise en service à l'automne 2008.

### CIMETIÈRE - PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS

Suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2004, la municipalité a procédé au recensement des concessions échues et a engagé la reprise des concessions en état d'abandon au cimetière communal.

#### → Concessions échues :

Les concessions échues depuis plus de deux ans et non renouvelées ont été répertoriées et sont affichées à l'entrée du cimetière.

La mention "Concession échue" a été placée sur chacune des concessions concernées afin d'informer les familles qu'elles disposaient d'un délai de 6 mois (à compter du 30 octobre 2006) pour faire part de leur intention en mairie.

A l'issue d'un prochain arrêté municipal, les concessions pourront faire l'objet d'une reprise par la commune.

#### → Concessions en état d'abandon :

Des concessions en état d'abandon ont été répertoriées dans l'ancien cimetière, dont la liste est également affichée à l'entrée. Une procédure de reprise sera engagée prochainement par la Mairie, dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires du Code Général des Collectivités Territoriales.

Selon ces dispositions, la commune peut procéder à la reprise d'une concession centenaire ou perpétuelle :

- ayant plus de 30 ans d'existence,
- dans laquelle aucune inhumation n'a eu lieu depuis dix ans,
- et qui présente un état d'abandon constaté deux fois à trois ans d'intervalle.

Les familles qui n'ont pas pris contact avec le secrétariat de la Mairie sont invitées à faire connaître leurs intentions dans les meilleurs délais.

### STOP AUX NUISANCES

Face aux nuisances diverses qui viennent perturber le quotidien des Gillerains, voici quelques règles de base à respecter :

- ✓ Feux de jardin : suite à l'Arrêté Municipal en date du 22 mars 2005, il est rappelé qu'il est interdit de brûler des végétaux et débris quels qu'ils soient dans les jardins attenants aux habitations sur l'ensemble du secteur de Gilly sur Isère.

Horaires de la déchetterie (ZA de Terre Neuve) : 04 79 37 03 87  
 • Lundi au samedi : de 10h à 12h30 et 13h30 à 18h  
 • Dimanche : 8h à 12h30

- ✓ Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
  - Les jours ouvrables : de 8h 30 à 12h et de 14h à 19h30
  - Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
  - Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

- ✓ Les containers individuels doivent être remis à l'intérieur des propriétés après enlèvement de leur contenu.
- ✓ Les haies mitoyennes aux voies publiques doivent être en conformité avec les règles en vigueur sur la commune.
- ✓ La vitesse et le stationnement des véhicules sur la voie publique ne doivent pas représenter un danger ou une gêne pour les usagers.

## ASSOCIATIONS

### GILLY D'ICI ET D'AILLEURS

La prochaine rencontre des "Gilly d'ici et d'ailleurs" aura lieu à Gilly les Citeaux en Bourgogne (Côte d'or) les 21 et 22 Juin 2008.

Un programme de rencontres, de visites et de festivités est prévu tout au long de ces deux journées. Nul doute qu'une fois encore l'amitié et la convivialité seront présentes à ce rendez-vous.

Une délégation de Gillerains se rendra à cette invitation afin de représenter notre commune.

### CRÉATION ASSOCIATION ANIMATION

Après concertation avec les associations existantes et les élus de la commission vie associative, il apparaît indispensable qu'une nouvelle association prenne en charge l'animation de la commune.

Aussi nous faisons appel à toutes les personnes, même non adhérentes d'une association actuelle, qui seraient intéressées par un tel projet.

En collaboration étroite avec les associations et la municipalité, cette association aurait en charge la gestion et la mise en place de toutes les activités festives culturelles, sportives ou autres.

La naissance de la maison des associations alliée à la nouvelle bibliothèque et salle festive seront les outils indispensables à la réussite de ces projets.

Persuadé que vous aurez à cœur de créer l'évènement, n'hésitez pas à prendre contact auprès de l'adjoint à la vie associative, Gilles Sacchetti 06.16.24.50.66.

### INVITATION À LA LECTURE



Samedi 5 avril 2008, l'association "Ensemble à Gilly" a organisé une manifestation littéraire inédite dans notre village, "le printemps du livre".

S'inspirant d'une idée développée avec succès à Corrençon dans le Vercors, ce salon a fait appel à un concept original et intéressant : les livres ont été donnés, exposés et vendus sans prix affiché, l'acquéreur fixant lui-même le montant de la somme de l'ouvrage. Diverses

personnalités appartenant au monde du livre et de l'écriture ont été invitées à cette rencontre.

On a pu ainsi croiser Georges Millon, dessinateur de presse, André Salaün, écrivain ainsi que Raymond Chaix de Mercury et Marguerite Cauvin auteur de divers recueils sur Gilly.

Pendant que Nicole Recordon, conteuse de Grignon enchantait tout ce petit monde avec ses contes de printemps, les amateurs pouvaient s'initier à la calligraphie, cet art de l'écriture représenté par l'association de Verrens et l'atelier de Dominique Veyre.

Tout ce bouillonnement de mots et de lettres a sans doute suscité chez les participants l'envie de lire et qui sait... d'écrire.

1500 livres ont été exposés et 300 acquis. Ces chiffres traduisent un franc succès pour cette manifestation et d'ores et déjà, "Ensemble à Gilly" et son président Michel Bufflier nous ont donné rendez-vous pour la deuxième édition au printemps 2009.

### ARCHÉOLOGIE



L'Association Départementale pour la Recherche Archéologique en Savoie (ADRAS) va éditer prochainement une plaquette d'information grand public sur le patrimoine antique de la Commune.

Cette initiative contribue à valoriser notre territoire en relatant une partie de son histoire à travers les constructions, us et coutumes de ses occupants.

## SCOLAIRE

### PÉDIBUS



Suite au projet eco-école mené par les écoles de Gilly, le thème de travail retenu pour cette année scolaire est l'énergie et c'est donc vers la mise en place d'un pédibus que les enfants et les enseignants ont souhaité s'orienter. Ce projet ne pouvait aboutir sans l'aide administrative et technique de la Commune. C'est pourquoi une réflexion conjointe a été menée.

La première étape a été de localiser le lieu d'habitation de chaque enfant pour définir le trajet regroupant un maximum d'enfants et n'excédant pas 1 km de distance à parcourir, soit une vingtaine de minutes, pour rejoindre l'école. C'est ainsi que le parcours retenu s'est dessiné entre le chemin des Maures et le chemin des Grangettes.

Quelques travaux de mise en sécurité ont été nécessaires : marquage au sol des passages piétons, installation des points d'arrêt. D'autres travaux seront également réalisés : places de parking au départ du trajet, panneaux de signalisation des points d'arrêt, mise en place de barrières de protection.

Dernière étape : trouver des bénévoles pour encadrer ! Nous avons sollicité les parents disponibles, les membres des différentes associations et plus généralement toutes les bonnes volontés. A ce jour, une douzaine de volontaires se sont fait connaître et ont permis au Pédibus de démarrer début juin. Toute personne sensible à la démarche éco-citoyenne, et souhaitant partager un moment avec les enfants de la commune est la bienvenue pour permettre au projet de perdurer, voire de se développer sur d'autres lignes. (Prendre contact en mairie). Il s'agit de prendre en charge un groupe de 14 enfants maximum du début de la ligne jusqu'à l'école élémentaire.

Concrètement, les enfants qui souhaitent prendre le pédibus doivent être inscrits (modalités à définir pour 2 trajets quotidiens, le matin et le soir). Les horaires de passage sont communiqués et devront être impérativement respectés : après le passage du bus, il sera trop tard ! Souhaitons que ce "car à pattes" apporte aux rues de Gilly convivialité et bonne humeur pour démarrer la journée.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Cette année, la CoRal a étendu sa compétence transport notamment pour les écoles primaires. En conséquence, pour la rentrée scolaire 2008-2009 les transports scolaires des écoles de Gilly seront gérés par le SIRS d'Albertville. Les modalités d'inscriptions ont été quelque peu modifiées. Vous pouvez en prendre connaissance sur les panneaux d'affichage de la commune, en Mairie et sur [www.gilly.fr](http://www.gilly.fr).

Un gros changement : la suppression des frais d'inscription qui étaient à charge des familles.

### ANIMATION JEUNES ETE 2008

Cet été encore, la municipalité a décidé de reconduire une animation pour les jeunes de 11 à 17 ans de Gilly sur Isère. En convention avec l'AAHCS (Association d'Animation de la Haute Combe de Savoie), un animateur de cette association interviendra à hauteur de trois jours par semaine (du 16 juin à fin août), auprès des jeunes Gillerains et leur proposera des activités ludiques

### MENU A THÈME : MENU MAC CANTOCHE !

C'est dans la joie et la bonne humeur que le personnel du service de la restauration scolaire a concocté une petite surprise aux enfants déjeunant à la cantine le vendredi 11 avril.

Au menu : un hamburger géant avec un vrai petit pain cuit spécialement par notre boulanger et un steak haché commandé chez notre boucher, un cornet de frites, le tout accompagné de sauces jaune ou rouge selon les envies, d'une boisson avec la paille, et enfin un yaourt à boire.

Les enfants ont particulièrement apprécié le côté festif et nous ont sollicités pour que ce menu soit proposé tous les vendredis !!!

### LA PRÉVENTION ROUTIÈRE À L'ÉCOLE DE GILLY



Le vendredi 28 mars 2008, deux représentants de la prévention routière ont passé la journée à informer et sensibiliser les enfants de la classe de CM2 de M<sup>me</sup> Valérie Lucas au respect des règles du déplacement piéton, cycliste et automobile. A l'issue de cette journée conviviale, les enfants ont tous réussi leur test et sont repartis avec un mini permis de bonne pratique.

Après une matinée sur le thème des déplacements piéton et automobile, les deux accompagnateurs ont déjeuné au restaurant scolaire ; l'après-midi fut consacrée à la sensibilisation des enfants cette fois-ci à bicyclette ! Toutes nos félicitations à Noémie Marthino, lauréate de cette journée, qui représentera l'école de Gilly à une journée départementale de la prévention routière à Aix-Les-Bains.

Les enfants pourront tirer profit de tous ces conseils sur le trajet du Pédibus.

### LES ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, de nombreuses activités extra scolaires ont pu être réalisées au cours de cette année. Le ski et activités neige ont été particulièrement mis à l'honneur cet hiver avec des sorties ski de fond pour les classes de CP, des sorties raquettes pour les classes de CM1, et surtout une classe de glisse d'une semaine pour les élèves de CM2 à Courchevel.

Cette semaine a permis notamment de tester la vie en collectivité loin du milieu familial et de mettre à l'épreuve les capacités physiques et sportives des enfants au travers du ski alpin pratiqué avec des professionnels ; les apprentissages scolaires n'ont pas été oubliés : calcul de dénivelés, de kilomètres parcourus sur les pistes... pour les mathématiques, l'évolution du ski alpin pour l'histoire, l'étude des massifs alpins et de leurs spécificités pour la géographie et les sciences. Durant 3 jours, les élèves de la classe de CE2 sont partis à la rencontre de leurs correspondants des Saintes Marie de La Mer.

Ce voyage est l'aboutissement d'échanges écrits et développés tout au long de l'année scolaire grâce aux moyens de communication moderne. Pour concrétiser les apprentissages scolaires, différentes sorties et visites ont été organisées en lien avec le programme étudié pendant l'année. Cet échange a été riche notamment en relations humaines et en découvertes : salins du midi, port de pêche, parc ornithologique, les villes d'Arles et de Nîmes...

ou de loisirs, des sorties (lac, montagne, parc d'attraction...), la réalisation de projets jeunes, des camps et des ateliers éducatifs afin d'apporter une participation active à leurs loisirs.

Renseignements auprès de l'AAHCS :  
**Les Coquelicots - 73460 FRONTENEX**  
 Tél. 04 79 31 44 23.